



Yannick Buttet libère le PDC valaisan d'un poids

POLITIQUE Constructions illicites, drogues ou harcèlement sexuel. Depuis mi-juillet, plusieurs élus ou membres du parti sont liés à des affaires qui secouent le Valais. De quoi influencer les prochaines échéances électorales?

GRÉGOIRE BAUR
@GregBaur

Le premier test politique de Yannick Buttet, après sa démission du Conseil national en décembre 2017, devait se tenir cet automne, lors des élections communales valaisannes. Il n'aura pas lieu. Une nouvelle accusation de harcèlement sonne le glas de la carrière politique du démocrate-chrétien. Il ne se représentera pas à sa propre succession à la tête de la commune de Collombey-Muraz.

L'annonce est tombée lundi, en fin de journée, après une réunion avec les représentants de la section locale du PDC. Le 31 décembre, date de la fin de la législature actuelle, la politique sera de l'histoire ancienne pour Yannick Buttet. Trois ans et un mois après que l'affaire qui porte son nom a éclaté au grand jour à la suite de révélations du *Temps*. Une ex-amante avait porté plainte contre lui – plainte qui aboutira à une condamnation à 30 jours-amendes avec sursis notamment pour contrainte et appropriation illégitime – alors que plusieurs femmes dénonçaient ses gestes déplacés.

Le week-end dernier, c'est Laude-Camille Chanton, la présidente du parlement de Monthey, qui a dénoncé, dans *Le Nouvelliste*, les «agissements graves» d'un Yannick Buttet «fortement aviné». Cette nouvelle accusation de harcèlement sexuel fait déborder un vase déjà trop plein.

«En bons chrétiens, lorsque quelqu'un pèche, on lui donne une deuxième chance», souligne Pascal Knubel, le président du PDC de Collombey-Muraz. Deux oui, mais pas trois. Si, en Valais, nombreux étaient encore les soutiens du président de Collombey-Muraz il y a peu, ils se font aujourd'hui extrêmement rares. Yannick

Buttet a brisé leur confiance, lui qui, au printemps 2018, lors de son retour sur la scène politique, avait promis qu'on ne l'y reprendrait plus. «Vous n'entendrez plus jamais parler du moindre écart de ma part», assurait-il devant le parlement de sa commune. Il n'a pas tenu parole. «C'est ce qui touche le plus les membres du parti qui m'écrivent», reconnaît Pascal Knubel.

Yannick Buttet est devenu indéfendable, même pour ses plus proches soutiens. Cela se sent dans la rapidité avec laquelle a été gérée cette affaire. En 2017, Yannick Buttet avait mis près de vingt jours entre les premières révélations de la presse et sa démission du Conseil national. Cet été, quarante-huit heures seulement sont passées entre l'article du *Nouveliste* et sa décision de mettre un terme à sa carrière politique.

Et cela n'est pas sans lien avec un changement de ton saisissant du PDC du Valais romand (PDCVr). En lien avec le changement de présidence intervenu en janvier dernier? En décembre 2017, lors du retrait de Yannick Buttet du parlement fédéral, le parti se contentait de prendre acte de sa décision et le remerciait «pour son travail politique et son engagement comme conseiller national», tout en lui souhaitant «un total rétablissement et de retrouver la sérénité auprès de sa famille». Ce lundi, en fin de matinée, il a durci le ton, demandant au président de Collombey-Muraz de «collaborer pleinement» avec la section locale du parti, afin de lui «permettre de faire toute la lumière sur les faits et, le cas échéant, de tirer les conclusions qui s'imposent». Entre les lignes, le PDCVr demandait à Yannick Buttet de partir. C'est chose faite.

«J'en ai marre

que l'on associe toujours le PDC au parti des affaires»

JOACHIM RAUSIS, PRÉSIDENT DU PDCVr

«La section locale devait aller vite, indique Joachim Rausis, le président du PDCVr. Laisser pourrir les dossiers en espérant que l'histoire se règle d'elle-même n'aurait rien amené, si ce n'est des casseroles.» Et il faut dire que les démocrates-chrétiens valaisans en traînent quelques-unes. Ces dernières semaines, le parti a été associé à l'affaire des constructions illicites de Verbier. Quatre des cinq prévenus, soupçonnés de gestion déloyale des intérêts publics, sont ou ont été des élus démocrates-chrétiens. Puis c'est une affaire de drogue qui a éclaté.

Deux des personnes arrêtées dans le cadre de l'enquête sont affiliées au PDC. L'une est élue au parlement de Fully et l'autre devait se porter candidate cet automne à celui de Vétroz.

«Ces affaires à répétition discréditent malheureusement l'excellent travail de l'immense majorité de nos élus. J'en ai marre que l'on associe toujours le PDC au parti des affaires. Cela suffit», tonne Joachim Rausis. Le message se veut clair. Si elle regrette qu'il ait manqué de fermeté par le passé, Barbara Lanthemann, la présidente du Parti socialiste du Valais romand, estime que le PDC donne aujourd'hui un signal clair: «Les personnes qui ne sont pas en conformité avec les valeurs du parti n'y ont plus leur place.»

Président de l'UDC du Valais romand,



Cyrille Fauchère voit dans cette prise de position la preuve que «le PDC est conscient du dégât d'image que peuvent amener ces affaires et de l'impact qu'elles pourraient avoir lors des prochaines élections». Le parti s'apprête, en effet, à affronter des échéances électorales importantes pour lui. Les élections communales cet

automne tout d'abord, qui donneront le ton pour les cantonales de mars prochain, lors desquelles sa majorité au Conseil d'Etat sera attaquée de toutes parts.

Pour sauver les trois sièges au gouvernement cantonal, mieux vaut donc éviter de traîner des boulets trop longtemps. Joachim Rausis le reconnaît: «Il est préférable

de gérer ce genre d'affaires aujourd'hui, plutôt que dans cinq ou six mois à la veille des élections cantonales.» Mais ce positionnement sans ambiguïté suffira-t-il à redorer le blason d'un parti en constante perte de vitesse depuis de nombreuses années? Réponse en mars prochain. ■



Yannick Buttet lors d'une séance du Conseil général de Collombey-Muraz en 2018. (CYRIL ZINGARO/KEYSTONE)